Burundi : manque d'une législation adaptée dans le secteur pharmaceutique

@rib News, 22/11/2014 - Source Xinhua Le Burundi manque d'une lÃ©gislation adaptÃ©e en matiÃ¨re de rÃ©glementation pharmaceutique, a rÃ©vÃ©lÃ© samedi Ã Bujumbura Cassien Ntadambanya, prÃ©sident de l'Ordre National des Pharmaciens du Burundi (ONPB). Lors d'une interview, M. Ntadambanya a dÃ©plorÃ© le manque de textes lÃ©gislatifs et rÃ©glementaires adaptÃ©s dans le secteur des mÃ©dicaments au Burundi.

"Les autres pays membres de la CommunautÃ© Est-Africaine (CEA: Rwanda, Ouganda, Tanzanie et Kenya), ont dÃ©jÃ mis en place deux textes lÃ©gislatifs importants, Ã savoir la loi rÃ©gissant l'exercice de la pharmacie et la loi sur l'autoritÃ© de rÃ©gulation pharmaceutique", a-t-il soulignÃ©, avant d'ajouter qu'"au Burundi, on n'a qu'une loi devenue caduque et dÃ©suÃ¨te datant des annÃ©es 1980". Le manque d'une loi rigoureuse spÃ©cifique au secteur pharmaceutique facilite l'intrusion des aventuriers dans la profession pharmaceutique au Burundi. Sans cette loi, la rÃ©pression des dÃ©linquants sera impossible, a-t-il martelÃ© en soulignant qu'un mÃ©dicament mal utilisÃ© peut constituer un poison. En outre, il a notÃ© que sur le terrain pharmaceutique du Burundi, l'Ã©tat des lieux en termes de dÃ©faillances sur l'assurance-qualitÃ© des mÃ©dicaments est dÃ©plorable. Dans les faits, "le Burundi vit essentiellement des produits importÃ©s et n'a qu'une petite industrie pharmaceutique, l'enregistrement des mÃ©dicaments avec homologation, un des repÃ¨res fondamentaux pour garantir l'assurance-qualitÃ© des mÃ©dicaments, n'a pas encore commencÃ©", a-t-il fait savoir. Il a prÃ©cisÃ© que "dans la mesure oÃ¹ les professionnels des mÃ©dicaments sont placÃ©s dans des conditions oÃ¹ ils ne peuvent pas eux-mÃªmes vÃ©rifier la qualitÃ© des produits". Aujourd'hui, du fait de ces dÃ©faillances, la rÃ©alitÃ© est que " 80% des pharmacies sont entre les mains des non professionnels", a- t-il affirmÃ©. Pour remÃ©dier Ã la situation, le gouvernement burundais devrait user de son pouvoir en mettant en place une loi restrictive en ce concerne les conditions d'ouverture d'une pharmacie au Burundi. L'harmonisation des secteurs pharmaceutiques au sein des pays de la CEA (dont le Burundi fait partie) Ã travers les organes de rÃ©gulation respectifs, est aussi un crÃ©neau d'espoir pour donner un coup d'accÃ©lÃ©rateur aux rÃ©formes dans ce secteur au sein de cette sous-rÃ©gion, a-t-il plaidÃ©.